

Le mot du Maire,

Les mots **service** et **public** sont souvent associés, et traduisent des notions différentes dans l'esprit de ceux qui les utilisent : service public, service proposé au public...

Ils suscitent également un flou dans l'esprit des citoyens, devenus des usagers. Le débat théorique est intéressant, et il débouche sur la question du financement.

Il faut cependant garder à l'esprit un point essentiel : ces services constituent l'exercice de la solidarité au quotidien. Et l'utilisateur n'est pas qu'un simple consommateur. De ce point de vue, les brèves et le bulletin municipal ont bien sûr vocation à vous apporter des informations, mais également à nourrir un lien civique indispensable.

Informations municipales

Services municipaux

Suite au départ de Stéphanie Jouen, secrétaire générale, c'est Martine Hallier qui a pris ce poste. Le service administratif fonctionne donc avec deux titulaires (Martine Hallier et Marie-Anne Eslan) et un remplaçant (Fabien Deldique), en attendant l'arrivée de Nathalie Bourdieu qui occupera les fonctions précédemment assurées par Martine Hallier. Nathalie Bourdieu, après avoir occupé un poste de responsable des finances à Férel, travaille actuellement au sein des services financiers de la ville de Redon.

Après un arrêt de plusieurs mois pour raison de santé, Jean-Paul Garçon a repris début mars un travail à mi-temps au sein des services techniques. En dehors de Jean-Paul, le service comprend 3 agents à temps plein : Anthony Gicqueaux, (responsable du service), Ludovic Jarnier et Alain Auffret. A partir d'avril, la commune embauche en durée déterminée, un agent supplémentaire en renfort compte-tenu des travaux plus importants en printemps-été.

Françoise Martin, responsable du restaurant scolaire, a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2017. La commune a sollicité le centre de gestion 56 pour un audit afin de réfléchir à la réorganisation du service. En raison de la fin des activités périscolaires (TAPS) qui va modifier les tâches de certains agents, cette réorganisation ne prendra effet qu'à la rentrée prochaine. Le service fonctionne donc en ce moment avec le renfort de deux remplaçants en contrat déterminé à temps non complet.

Concernant les temps périscolaires des enfants (temps de cour, de cantine, de TAP), le personnel nous fait remonter des comportements inadaptés de certains enfants et un manque de respect aux agents. Des sanctions ont été prises et le seront encore si nécessaire. Le personnel et la municipalité vont redoubler de vigilance, les parents des enfants concernés seront informés. D'autre part, le personnel alertera par SMS les familles dans un souci commun d'éducation des enfants.

Recensement INSEE

L'INSEE nous a communiqué la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2018 dans notre commune suite à recensement :
Population municipale : 1 861 habitants.

Population comptée à part (exemple : étudiants de moins de 25 ans résidant dans une autre commune pour leurs études mais ayant conservé leur résidence familiale à Peillac) : 47 personnes

Soit une population totale (population municipale + population comptée à part) de **1 908 habitants**

Informations municipales (suite)

TAPS et service enfance-jeunesse

Suite à une enquête notamment auprès des familles des écoles, de réflexions et décision en conseil d'école (école La Marelle) et conseil municipal, la commune arrête la mise en place des TAPS (temps d'activités périscolaires) à la rentrée de septembre. Les deux écoles de la commune fonctionneront en « semaine de 4 jours » avec congé le mercredi pour les enfants. La municipalité sera attentive aux nouveaux besoins de garde des familles que ce changement pourrait entraîner. Une réflexion sur l'animation enfance est en cours.

Du fait de l'arrêt des TAPS, Suzanne Le Parc voit sa fonction recentrée sur l'animation enfance notamment le mercredi et en période de vacances scolaires. Elle fera naturellement davantage de propositions en ce sens. Olivier Sauvêtre poursuit son activité d'animation jeunesse à temps partiel sur notre commune. Pour ces deux postes, nous travaillons en lien avec la commune de Les Fougerêts, le CIAS et la Fédé.

Ecole publique La Marelle

L'équipe pédagogique de l'école La Marelle a organisé une opération « portes-ouvertes » le 16 février dernier. Ce fut l'occasion pour les enseignants de présenter leurs classes, leur pédagogie et méthodes d'apprentissage, leurs projets spécifiques.

Suite aux réunions de la carte scolaire, la direction académique prévoit à la rentrée prochaine le maintien de la 4^{ème} classe monolingue et l'ouverture d'une seconde classe bilingue français/breton ; l'école comptabilisant ainsi 6 classes.

Horaires de l'école à la rentrée : 8h45-12h15 et 13h45-16h15 (sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Transports scolaires 2018-2019

Pour le collège René Guy Cadou de Malansac, Le lycée Marcelin Berthelot et la Maison Familiale Rurale de Questembert, le lycée Jean Queinnec de Malestroit ; l'organisation relève du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires de Questembert.

Pour les nouveaux élèves, l'inscription doit se faire aux bureaux du syndicat avant le 23 mai. Pour les élèves déjà transportés cette année, les conducteurs de car ont remis aux élèves des fiches de réinscription. Ces fiches doivent être retournées au syndicat pour le 23 mai.

Contact : Syndicat Intercommunal des transports Scolaires place du Général De Gaulle 56230 Questembert. 02 97 26 11 54 ou 06 88 20 03 68. sits.questembert@gmail.com. www.transport-scolaire-questembert.com

2018-2020 : le tri et le service de collecte des déchets évoluent !

Réduire nos déchets et améliorer le tri sont deux défis majeurs pour notre environnement. Pour mieux les relever, Redon Agglomération a décidé de faire évoluer le service de collecte des déchets.

Progressivement, un nouveau dispositif se mettra en place, inaugurant une collecte sélective en porte-à-porte sur l'ensemble des communes, dans les bourgs comme en secteur rural. Dans ce cadre, chaque foyer sera équipé de deux bacs au cours du dernier trimestre 2018 : un bac pour les ordures ménagères, un bac jaune pour les déchets recyclables.

En lien avec vos élus peillacois, une opération de distribution des bacs aura lieu au cours du deuxième semestre de l'année et chaque foyer devra alors venir chercher ses bacs dans un lieu qui vous sera indiqué ultérieurement.

Les fréquences de collecte resteront les mêmes, c'est à dire une fois par semaine pour les bacs ordures ménagères (2 dans Redon-Centre), une fois toutes les 2 semaines pour les bacs jaunes.

En parallèle, les consignes de tri seront étendues. Les pots de yaourts, films et emballages plastiques rejoindront les bouteilles et les boîtes de conserves déjà présentes dans les sacs jaunes.

De plus, une densification des points d'apports volontaires (verres, papiers...) permettra de disposer d'un point pour 250 habitants.

Tout le monde est concerné et chacun pourra agir grâce à la simplification du tri !

L'objectif est de parvenir à la valorisation de 85% des emballages et la réduction de nos poubelles.

L'autre évolution liée aux bacs individuels, dotés d'une puce, est de pouvoir passer à la redevance incitative, plus équitable que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères actuelle. Après analyse de la collecte pendant l'année 2019 et établissement d'une grille tarifaire, la redevance incitative sera effective en 2020.

Informations municipales (suite)

Travaux dans les bâtiments municipaux

L'entreprise Bodet est intervenue à l'église pour déposer l'une des 3 cloches en bronze. Celle-ci fait l'objet d'une réparation (soudure en bronze) dans les ateliers de l'entreprise et sera réinstallée dans notre clocher.

Le garage communal situé à proximité de la salle polyvalente a fait l'objet d'une rénovation-extension, les travaux sont en voie d'achèvement. La surface de stockage passe de 26m² à 71m², le toit est d'autre part légèrement rehaussé. L'ensemble aura pour usage essentiel de stocker le matériel utilisé pour les fêtes et manifestations locales. Les nouvelles toilettes publiques sont déjà utilisables. Nous disposons d'un bloc sanitaire PMR fermé et d'un bloc urinoirs ouvert. Un petit local technique est réservé au personnel d'entretien. Pour un nettoyage facilité et un risque moindre de vandalisme, les sanitaires sont en inox et le plafond en métal zingué. Les deux portes actuelles de la façade ouest ont été changées et une autre porte a été créée sur la façade Sud. La peinture sera réalisée en plusieurs teintes de manière à rendre l'ensemble plus esthétique notamment côté sud. La hauteur du local permettra d'y installer du rangement en mezzanine de manière à optimiser la surface. L'ensemble est couvert en panneaux isolants avec une simple pente descendante côté nord. Le coût de l'opération s'élève à 64 000 € HT (subventions de 16 162€ du département et de 24 218 € de la communauté de communes). Les travaux de raccord aux différents réseaux ont été effectués et les abords de ce bâtiment seront progressivement aménagés.

Profitant de ces travaux aux abords de la salle polyvalente, le bac décanteur de graisses et de féculés à la sortie de la cuisine de la salle polyvalente a été changé. Ce filtre obligatoire avant l'envoi des eaux usées vers l'assainissement collectif limite l'encrassement des canalisations en aval, notamment quand il fait froid, il retient les graisses en amont. Le précédent bac était en acier et datait de plus de 30 ans, il ne remplissait plus sa fonction, ce qui entraînait des odeurs nauséabondes.

Notre médiathèque a bénéficié de travaux de mise en conformité aux normes PMR et aux règles de sécurité incendie. Les travaux d'un montant de 10 185 € HT (subventions de 2 800 € du département et de 4 201€ de la communauté de communes) ont concerné le système d'alarme anti-intrusion, le dispositif d'évacuation des fumées en cas d'incendie et l'alarme incendie. Les escaliers ont fait l'objet de quelques retouches pour se conformer aux règles d'accessibilité (contremarches, bande d'éveil vigilance). Des prises électriques ont été modifiées (hauteur d'accès PMR). La municipalité a profité de l'occasion pour réfléchir à des modifications d'éclairage (coût moindre et meilleure sécurité). Enfin, une grille a été installée pour protéger l'accès à la cave pour se révélaient dangereux. Cette grille a été pensée dans le respect de l'esthétique du bâtiment.

Enfin, notre important projet de construction de deux salles dans l'enceinte du stade du Cormier est toujours d'actualité. Sur un plan technique, tout est prêt pour engager les travaux. Nous n'avons pas obtenu en 2017 une importante subvention de l'Etat (DETR) à laquelle ce projet pouvait légitimement prétendre. Nous avons fait le choix d'attendre, au regard du montant de cette possible subvention, et de la solliciter à nouveau en début d'année 2018. Nous attendons la réponse de l'état via la préfecture.

Sur ce même site, la municipalité réfléchit à la mise hors d'eau des anciens vestiaires (toiture vétuste) de football afin d'éviter de plus grandes dégradations. Quelques petits aménagements sont aussi prévus pour optimiser ce bâtiment en lien avec le club de football, principal utilisateur.

Assainissement lotissement

Le conseil municipal a choisi le maître d'œuvre pour accompagner la commune dans la prochaine tranche d'assainissement. Il s'agit du bureau d'études spécialisé Artélia. La commune poursuit ses démarches près de l'agence de l'eau pour l'obtention de subventions.

Le mois d'avril sera consacré à la préparation du dossier de consultation des entreprises. Nous projetons d'engager les travaux de septembre à décembre 2018. Cette tranche concernera les habitations et terrains des rue Mgr Trégaro ; rue Jeanne d'Arc et rue de Carillon. Des contacts seront pris en temps utile avec les riverains.

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons également statué sur le choix du bureau d'études pluridisciplinaire qui va nous accompagner dans la réalisation du lotissement de La Bande Morin.

Permanence de la conseillère départementale

Mme Marie-Hélène Herry, conseillère départementale du canton de Guer, reçoit lors de ses permanences en mairie de Guer le 1^{er} vendredi du mois de 10h à 12h (avec ou sans rendez-vous, priorité aux personnes ayant pris rendez-vous).

Mme Herry vous reçoit aussi sur rendez-vous à votre demande dans les autres communes du canton le 3^{ème} vendredi du mois. Elle reçoit aussi sur rendez-vous le samedi matin en mairie de St-Malo de Beignon.

Contact : 02 97 54 83 91 / marie-helene.herry@morbihan.fr

Camping municipal du Pont d'Oust

Le Conseil Régional a fortement subventionné la rénovation de la piscine du Pont d'Oust. En contrepartie, la commune s'était engagée à des travaux de requalification du camping, eux-mêmes subventionnables par la région. L'ensemble de ces travaux sont d'un montant estimatif d'environ 100 000 € (subventions à déduire). L'appel d'offres a été lancé mais nous nous heurtons à un taux de réponses très faible. Nous espérons néanmoins entamer ces travaux dès 2018.

Une partie importante des travaux concernent l'accessibilité des personnes PMR. Des rampes d'accès en béton drainant sont notamment prévues au niveau des blocs sanitaires. Ces travaux importants nécessitent fouilles, fondations et gros œuvre. Des bandes de vigilance sont aussi prévues sur les marches. Les sanitaires feront l'objet de modifications de cloisons et de menuiseries. Douches, urinoirs, éviers, paillasse et robinetterie seront mis aux normes. La production d'eau chaude par énergie solaire et la récupération d'eau de pluie font aussi partie des travaux. L'éclairage du camping sera entièrement rénové. Toitures et façade feront l'objet d'une rénovation. Des travaux de peinture sont évidemment prévus.

Voirie

Les services ont achevé les travaux d'hiver de fauchage, et débroussaillage. Des travaux annuels d'entretien de voirie auront lieu cet été, notamment par du " Point à Temps" sur 20 km de voies environ (réparations des zones abîmées, par apport de bitume et gravillons). Nos services ont récemment réalisé un linéaire de busage et la pose de potelets route d'Allaire afin d'assurer la sécurité des piétons.

La municipalité, compte-tenu des contraintes budgétaires, s'est donnée deux priorités : la rénovation du parking de la salle polyvalente et la rénovation du parking rue Mgr Trégaro. Dans les deux cas, nous serons amenés à faire un tapis d'enrobé, et un nouveau marquage des places de stationnement ; Les objectifs sont aussi d'optimiser les emplacements, pour le parking salle polyvalente, de faciliter la circulation en sens unique, et de sécuriser l'accès à l'école La Marelle.

Suite aux travaux de parking derrière l'église et de voirie à l'amorce de la rue de La Croix Landry, nous avons travaillé sur un projet de poursuite d'aménagement de voirie (chaussée et trottoirs) rue de La Croix Landry jusqu'au carrefour avec la rue du 19 mars 1962 puis à terme jusqu'à Bienluet. Ce projet est différé pour des raisons de choix budgétaire.

Conseil municipal du 7 décembre 2017

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Attribution de l'indemnité de conseil à Monsieur Luc QUISTREBERT, receveur au taux maximum

Pour 2017, pour 360 jours de gestion, l'indemnité de conseil de s'élève à 482.28 € brut.

VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2017 AU CCAS

Versement de la subvention inscrite au budget 2017 de la commune pour un montant de 5 000.00 € pour le CCAS.

Pour mémoire, les recettes du CCAS se composent comme suit : Fonds Solidarité Logement du conseil départemental (environ 2/3 dossiers par trimestre), dons.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2017 - ORANGE

Redevance d'occupation du domaine public estimé à 2554,20 € pour 2017 (Rappel 2016 = 2 604.54 €)

STATION D'EPURATION : CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

La proposition de la société VEOLIA a été retenue pour une durée de 5 ans dans le cadre du contrat d'assistance à la gestion de la station d'épuration et des trois postes de relevage (et opérations de facturation). Cette procédure d'appel d'offre a été menée suivant le cadre réglementaire.

Éléments financiers :

Mission d'assistance technique = 14 391 € HT/an – 13 742 € HT / an (année précédente)

Recouvrement de la redevance d'assainissement : 2.00 €/facture

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2016 DU SPANC (RPQS)

Présentation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement Collectif du SPANC. Ce rapport présente des aspects techniques et financiers sur l'ensemble des communes du SPANC.

Éléments principaux du rapport :

- 624 installations sur PEILLAC en 2016 (630 en 2015)
- 6 installations en moins (*raccordement, ou maisons plus habitées*)
- Toujours des installations non conformes (*classées C et E*) soit 43% des installations
- Dans la zone Sud où on veut assainir, beaucoup d'installations non conformes avec des risques.
- Stabilité des tarifs depuis 2006

Les échos du conseil (suite)

Conseil municipal du 7 décembre 2017 (suite)

ECHANGE DE TERRAINS – M. CHESNAIS/COMMUNE

Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, un échange de parcelles (AI 287-288 chemin rural) avec M. CHESNAIS a été effectué à au lieu-dit « Rue de la Mairie ».

Les frais administratifs de régularisation du chemin rural et de division de parcelles s'élèvent à 450.00 € HT .

ACQUISITION DE PARCELLES DU DEPARTEMENT

Le conseil départemental a sollicité la commune pour l'acquisition des parcelles de terrain cadastrées YC 134 et YC 135. Il s'agit de deux parcelles boisées d'une superficie de 2 479 m².

L'acquisition des parcelles s'élèvent à :

744.00 € (prix conforme à l'avis des domaines) +53.00 € pour les frais d'enregistrement et de publicité foncière.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE CHEMIN COMMUNAL – MME LE GOFF

Mme LE GOFF Catherine qui habite au 19, La Touche Morin a sollicité la commune pour l'acquisition d'une partie du chemin communal (ZL 88) jouxtant sa maison (ZL 89) afin de rééquilibrer son projet d'extension.

RIFSEEP

Instauration du RIFSEEP (régime indemnités des agents communaux) avec une part fixe mensuelle: IFSE et une part variable CIA, o à compter du 1^{er} janvier 2018

APPROBATION DU TRANSFERT ACTIF/PASSIF POUR ACTER LA DISSOLUTION DU SIVU CDS DE LA GACILLY AU 31/12/2017

Transfert financier du syndicat intercommunal du centre de secours de La Gacilly vers la communauté de communes « De l'Oust à Brocéliande Communauté » ;

CANDIDATURE ETUDE DYNAMISATION DU BOURG - PROTOCOLE ACCORD CADRE CCPR

Au terme de l'appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » lancé en mars dernier par l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts, 208 projets ont été présentés. Le caractère innovant, l'expérimentation et les perspectives d'essaimage ont guidé les partenaires dans le choix des 60 projets soutenus.

Le projet déposé pour la commune au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne », en phase étude, a été retenu et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 20 000,00 €.

Conseil municipal du 8 février 2018

FORFAIT COMMUNAL ECOLE PRIVEE ST PIERRE – ANNEE 2018

Le contrat d'association signé avec l'Etat et l'école St-Pierre, prévoit un versement à parité avec les frais engagés pour l'école publique. C'est donc au vu des dépenses réellement payées sur l'année scolaire écoulée qu'un état est établi pour déterminer le montant annuel à verser.

Au 1^{er} janvier 2018, 67 enfants sont scolarisés à l'école St-Pierre, dont 61 élèves résidant sur la commune, 18 en maternelle et 43 en primaire.

Coût d'un enfant de primaire à l'école publique = 409.51 €

Coût d'un enfant de maternelle à l'école publique = 1 302.63 €

Ces sommes sont donc à prendre en compte pour le calcul de la somme à verser à l'école privée, au prorata du nombre d'enfants inscrits au 1^{er} janvier 2018.

La commune devra donc verser :

Coût pour les enfants du primaire = 409.51 euros X 43 enfants = 17 608.90 €

Coût pour les enfants de maternelle = 1 302.63 euros X 18 enfants = 23 447.34 €

Soit un Coût total de : 41 056.27 euros

AVENANTS AU MARCHE GARAGE COMMUNAL – SANITAIRES PUBLICS

Des avenants sont nécessaires concernant le marché de construction du garage communal – sanitaire publics.

entreprise	lot	Montant initial TTC	Montant avenant TTC
Brosseau	Maçonnerie	39 791.47 €	-496.20 €
Burban	Menuiseries extérieures	10 453.20 €	2 160.00 €
CPEO	Electricité	2 678.52 €	569.52 €

PLAN DE FINANCEMENT SALLES CHAUDES ET FROIDES Demandes de subventions

Plan de financement pour la construction d'une salle chaude et d'une salle froide et travaux de mise en conformité de la salle actuelle. Coût du projet HT = 469 471.00 €.

Subventions	Dépenses ou plafond	Taux	Montant
Département	450 000	25%	112 500 €
Redon Agglomération			
Autres organismes	450 000	47%	211 500 €
DETR			
Autofinancement			145 471€
			469 471 €

Les échos du conseil (suite)

Conseil municipal du 8 février 2018 (suite)

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DANS LE CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Dans le cadre de la réorganisation du service administratif : Création d'un emploi relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs à raison de 35 heures par semaine et suppression du poste de rédacteur.

TAPS (Temps d'Activités Périscolaires)

Prenant en compte, le bilan du retour des questionnaires TAPS aux familles, le conseil d'école de la marelle a émis un avis favorable à l'arrêt des TAPS à compter de la rentrée de septembre 2018.

COMPETENCE « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES »

La Communauté de Communes du Pays de Redon s'est doté le 31 décembre 2017 d'une compétence facultative « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ».

Il est proposé de compléter cette compétence en ajoutant la rubrique :

« Gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique »

Des organismes à votre service

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Redon Agglomération a mis en place une OPAH sur 5 ans (2016-2021). Celle-ci permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'aides financières pour leurs projets de travaux. Le bureau d'études Citémétrie a été mandaté par Redon Agglomération pour vous accompagner gratuitement pour le diagnostic, le plan de financement, le dépôt de dossier près du service instructeur de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Les travaux ne doivent pas être commencés avant toute demande. Contacter la maison de l'habitat ne vous coûtera rien, éligible ou pas, vous bénéficierez de conseils pour votre démarche de travaux. Contact : Maison de l'habitat 66 rue des douves 35600 Redon. 02 99 72 16 06. dev.urbain@redon-agglomeration.bzh.

Horaires d'ouverture : de 13h 30 à 17h30 du lundi au vendredi. Permanences Citémétrie le mercredi après-midi à la maison de l'habitat de 14h à 17h.

Le CAUE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) est une association Loi 1901 créée à l'initiative du Département et de l'Etat. Depuis 30 ans, le CAUE du Morbihan remplit sa mission d'intérêt général : promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.

Il propose à tout particulier qui le souhaite de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.

Trois lieux de rendez-vous sont proposés : Auray, Pontivy et Vannes. Le secteur Est du département dont fait partie Peillac est suivi par l'antenne de Vannes au 8 rue Edgar Degas. Des dates de rendez-vous sont proposées pour le reste du semestre : les vendredis 13 et 27 avril, 25 mai, 8 et 22 juin. Il convient de s'inscrire pour l'une de ces dates au siège du CAUE à Vannes au 02 97 54 17 35.

Pour le rendez-vous, la personne doit se munir des documents suivants : un extrait du cadastre, un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Plan d'Occupation des Sols (POS) quand il existe (voir en mairie), des photos du site localisant la parcelle dans son environnement rural ou urbain, le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation (dans la mesure du possible) et les esquisses sommaires du projet et tous autres documents pouvant apporter des précisions sur le projet.

Des organismes à votre service

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Dans le cadre de son PLH, Redon Agglomération propose des aides financières pour votre habitat. Ces aides concernent plus particulièrement les domaines suivants : adaptation du logement en raison du handicap ou du vieillissement, économies d'énergie, réhabilitation d'un logement dégradé ou insalubre, acquisition d'un logement en centre-bourg pour un primo-accédant, réhabilitation thermique des logements sociaux, réhabilitation du patrimoine bâti traditionnel. Contact : Maison de l'habitat 66 rue des douves 35600 Redon. 02 99 72 16 06. dev.urbain@redon-agglomeration.bzh. Horaires d'ouverture : de 13h 30 à 17h30 du lundi au vendredi.

CPAM : futurs et jeunes parents

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) 56 en lien avec la CAF (Caisse d'Allocations familiales), le réseau des professionnels de santé Périnat56 et la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale) propose aux futurs parents des réunions d'information sur leurs droits (congé maternité et paternité, prestations familiales) ainsi que sur le suivi de la grossesse et du jeune enfant (soins pris en charge, calendrier des examens, conseils prévention santé, retour à domicile, suivi médical de l'enfant). Les réunions durent 2h et sont animées par un travailleur social et une sage-femme. Contact : Martine Oréal CPAM 56 Service santé prévention martine.oreal@cpam-vannes.cnamts.fr. 02 97 01 82 70.

Centre d'examens de santé de Redon -CPAM

Le centre d'examens de santé de Rennes ouvre une antenne à Redon et vous propose un bilan de prévention en santé entièrement pris en charge par la CPAM sans avance de frais. Examens personnalisés, échanges avec médecin et professionnels de santé. Consultation globale de santé et conseils adaptés. Bilan prioritairement destiné aux personnes de plus de 16 ans ne bénéficiant d'un suivi médical régulier. Contacts : Centre d'examens de santé de Redon 2 rue du Docteur Lagrée (locaux CPAM) 35600 Redon. Prise de rendez-vous : 02 23 44 00 44. ces.redon@cpam-rennes.cnamts.fr. Formulaire sur www.ameli.fr/ santé comprendre et agir/prévention et dépistage/examen périodique de santé.

Lutte contre les taupes

Les taupes sont des mammifères insectivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON (fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome. La formation se déroule sur une demi-journée, elle est gratuite pour les habitants de Peillac (qui fait partie des communes signataires de la convention multi-services) et s'adresse à tous les publics professionnels ou particuliers.

Inscription en mairie. Les lieux de formation sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions.

Pour toute information supplémentaire – FDGDON Morbihan : 02 97 69 28 70

Groupement Défense Sanitaire (GDS) risque influenza aviaire (grippe aviaire)

Le GDS nous informe sur la prévention contre les risques de grippe aviaire à mettre en œuvre par les détenteurs de volailles. Les éleveurs professionnels sont soumis à de fortes contraintes mais tous les détenteurs de volaille sont concernés. Si vous êtes détenteurs de volailles domestiques quel qu'en soit le nombre, vous êtes concernés afin d'éviter les dangers sanitaires et les maladies très contagieuses qui peuvent entraîner d'importantes pertes pour toute la filière avicole. Il s'agit notamment d'éviter les contacts entre vos animaux domestiques et la faune sauvage. En période de d'alerte ou de risque modéré et élevé, il est important de confiner vos volailles. Il est donc nécessaire de prévoir au préalable un bâtiment fermé ou un parcours grillagé sur tous les côtés.

Contacts : GDS Bretagne 13 rue du Sabot BP 28- 22440 Ploufragan 02.96.01.37.00 antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr. Antenne Morbihan GDS 8 avenue Edgar Degas CS 92110 56019 Vannes Cedex. 02.97.63.09.09 antenne.vannes@gds-bretagne.fr

Centre d'échanges internationaux (CEI)

Le CEI est une association qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour de jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au collège ou lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ces jeunes viennent en général passer quelques mois, un semestre voire une année en France afin d'apprendre le français par immersion et de découvrir notre culture. « Il n'y a pas besoin d'une grande maison juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi, à la ville comme à la campagne les familles peuvent accueillir ».

Cathy Le Brun-CEI Morbihan 06.33.67.00.19. lebruncathy5@gmail.com

Bureau coordinateur CEI St-Malo -Vanessa Simon 02 99 20 06 14 vanessa@cei4vents.com

Les associations vous communiquent

Comité d'Animation Peillacois (CAP)

La municipalité remercie le comité d'animation peillacois pour l'organisation de La Pomme d'Orange. Deux mois d'animation autour des fêtes de fin d'année, une programmation diversifiée et de qualité et un important déploiement bénévole. Félicitations !

Le samedi 28 avril le CAP organise une journée confection de fagots pour le feu de la Saint Jean à « La Croix de la Route » à partir de 9h30. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Le CAP organise son assemblée générale le jeudi 24 mai 2018 à 19 heures à la salle polyvalente. Les habitants de Peillac sont les bienvenus. Ce sera l'occasion de faire le bilan des dernières fêtes calendaires et d'échanger au sujet des chantiers en cours dans une atmosphère conviviale. Perspectives 2018 et présentation de la programmation. Assemblée générale extra-ordinaire pour réviser les statuts.

La date du feu de la Saint Jean a été fixée au samedi 16 juin 2018. La programmation sera bientôt dévoilée. Les personnes souhaitant être bénévoles peuvent contacter Thomas le coordinateur par mail: culturepeillac@wanadoo.fr.

Sur le bout des doigts

L'association "Sur le bout des doigts" continue son chemin avec toujours autant de dynamisme. Laurence Braud est notre nouvelle professeure de couture depuis la rentrée de septembre. Les ateliers ont toujours lieu le mardi, de 14h30 à 16h30 et de 20h30 à 22h30, dans la salle polyvalente. Il est possible de s'inscrire en cours d'année, à la carte ou au trimestre.

Les tricoteuses et crocheteuses se retrouvent le mercredi après-midi au bar PMU "Le Calumet" de 16h à 19h. C'est libre, c'est gratuit et relax. L'association est toujours à la recherche de tissus, laines, patrons, machines... C'est l'occasion de vider l'armoire de maman.

Et si vous souhaitez décorer votre fête de famille avec d'authentiques fanions de tissus multicolores, l'association peut vous en prêter quelques dizaines de mètres avec grand plaisir.

Contacts : Marie-Armelle 06 17 56 51 38 et Laurence : 06 83 58 55 94.

Orange givrée, une compagnie survitaminée !

Orange givrée, compagnie de théâtre installée à Peillac depuis 2013, poursuit ses activités avec un rythme effréné:

Création d'un nouveau spectacle intitulé "comptoir de la Bretagne, bonjour!" sur les clichés bretons qui se jouera pendant une semaine au Festival Interceltique de Lorient.

Spectacles sur mesure pour la fête du chant à Bovel en avril, pour le festival "effet Mode" à Chatelaudren en mai, pour le département des Côtes d'Armor et pour l'école de danse Tatansa en juin.

Des sorties avec Tvilaine.com aux 4 coins de la Bretagne de Monterfil à l'Île-Tudy, en passant par Saint Nicolas de Redon!

Et pour la toute première fois, Orange givrée, accompagnée de membres du collectif du Fauteuil à ressort (collectif de travailleurs indépendants principalement du secteur culturel), lance le FESTIVAL "CARAVANES ET COMPAGNIES" le samedi 30 juin au camping du pont d'Oust.

Le principe est simple: des caravanes sont installées dans le camping et les spectateurs pourront au gré des visites des caravanes, y voir jouer des musiciens, des comédiens, des conteurs, se faire masser, se reposer lors d'une sieste musicale, pique-niquer,... bref s'amuser et passer un bon moment entre amis ou en famille!

Si vous êtes intéressé(e) par ce projet (pour du bénévolat, prêter une caravane ou tout autre matériel de camping,...) et que vous souhaitez vous investir, envoyez-nous un message: contact@orangegivre.com